

Prestations Sage

Vous allez nous confier la migration **vers le cloud**, la **mise à jour** ou **l'installation d'applications Sage** pour votre client. Pour que cette prestation puisse avoir lieu et se déroule dans les meilleures conditions, il est nécessaire de respecter les prérequis techniques et de suivre les manipulations ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en l'absence de compatibilité technique le jour de la prestation, l'intervention fera l'objet d'une annulation avec consommation des heures prévues.

Dans cette hypothèse, nous ne pouvons vous garantir une nouvelle date qui répondrait à vos attentes et contraintes légales. Sage ne pourra voir sa responsabilité engagée pour tout défaut de réalisation des éléments cités entraînant l'annulation d'une intervention planifiée.

Traitements à réaliser avant prestation

Pensez à mettre à jour le parc de votre client via la **boutique Partenaires**. Cette mise à jour permet la mise à disposition des clés d'authenticité et setups nécessaires à l'installation des applications. Le jour de la prestation nous nous connecterons à l'espace **My Sage** du client. Il est nécessaire que le client ait accès à cet espace.

Rappelez à vos clients qu'un **arrêt d'exploitation** des bases Sage est nécessaire le jour de la prestation pour permettre une migration des données vers la nouvelle solution.

Bonnes pratiques Sage 100

- **Clôturez les exercices** les plus anciens dès aujourd'hui dans la version actuelle. Seuls les 2 exercices les plus récents resteront modifiables dans les dernières versions Sage 100.
- Assurez-vous que le client a, en sa possession, tous les éléments fiscaux nécessaires avant l'installation de la nouvelle version (Fichier des écritures comptables, Grands livres, Journaux, Balances) à des fins de comparaisons (avant / après mise à jour).
- Réalisez les **traitements d'archivages**, report des stocks en Gestion Commerciale et suppression des exercices les plus anciens en Comptabilité, dans la version actuelle.
- Pour les clients qui sont encore en version propriétaire (Cbase), une vérification du ou des fichiers est nécessaire avant migration en version SQL Serveur, ceci afin d'anticiper un éventuel endommagement et donc un retour SAV. Une recopie du ou des fichiers par l'outil Sage Maintenance est donc obligatoire. Si, lors du traitement de recopie, une erreur s'affiche dans le journal de maintenance, une demande de SAV doit être ouverte auprès de l'assistance partenaires.

Le détail des traitements à réaliser est disponible sur la base de connaissance Sage : **Anticipez votre mise à jour.**

Pour des performances optimales, il est recommandé de dédier le serveur à la gestion unique des bases de données Sage. Pour des raisons de sécurité, Microsoft® recommande de ne pas installer SQL Server™ Standard ou Express sur un contrôleur de domaine et fixe les limitations dans cet **article.**

Sage Batigest Connect

Seuls les dossiers de Sage Batigest i7 en version 2 et supérieure pourront être migrés.

Nous vous conseillons de procéder à une sauvegarde des fichiers ou base de données préalablement à l'intervention envisagée.

Attention : Information concernant les règlements liés ou pas à l'application Financier, merci de prendre connaissance des éléments disponibles dans le lien ci-dessous : **Gérer les règlements clients – Sage Batigest**

Prérequis techniques version On premise

Assurez-vous de respecter les prérequis logiciels et matériels minimum nécessaires pour procéder à l'installation d'une solution. Consultez les prérequis :

- **Sage 100**
- **Sage Batigest Connect**
- **Sage Business Reporting**

Configuration matérielle et droits

Un accès Internet avec les droits pour une connexion à distance sur tous les postes serveur et clients à configurer est nécessaire.

L'accès aux derniers patches et composants de Windows est recommandé.

L'installation doit être réalisée avec un compte Windows ayant le privilège **Administrateur** du poste. Le compte et le mot de passe Windows sont requis. Votre client (ou son informaticien) devra connaître ces identifiants le jour de la prestation.

La désactivation du contrôle des comptes utilisateurs est requise pour l'exploitation des applications en mise à jour.

Un redémarrage des postes à configurer doit être possible. Si d'autres services Windows sont en exploitation, il sera impératif de les désactiver durant la prestation.

La présence d'un administrateur réseau peut être requise pour ajuster les paramètres et droits Windows pour installer et configurer les postes exploitant une solution Sage 100 (ex : modification des options du pare-feu pour SQL Server, droits dans Active Directory, etc...).

Une sauvegarde au préalable du système ou la création d'un point de restauration est requise.

Les mises à jour Windows doivent être réalisées sur tous les postes (serveur et client).

Particularités du domaine Microsoft Windows

Pour permettre une gestion simple des droits utilisateurs et une administration aisée de SQL au

quotidien, les postes serveurs et postes clients doivent appartenir au même domaine Microsoft Windows.

Remarque : Seuls les postes client avec un système d'exploitation professionnel (ex : Windows Pro, Education, Entreprise) peuvent être mis dans un domaine Microsoft Windows. Les versions de Windows Familiale (home) et starter sont à écarter.

Contenu de la prestation

La prestation consiste en la **mise à jour des applications** Sage 100 et/ou Sage Batigest Connect en dernière version avec **récupération des données**. Les solutions Sage connectées sont également mises à jour : Sage direct, Sage Business Reporting, Sage Automatisation Comptable.

La prestation ne peut être réalisée si le client change de poste serveur. Nous vous conseillons de prendre en charge à votre niveau les clients qui seraient dans ce cas.

Durant la prestation, nous nous engageons à :

- Effectuer une sauvegarde des bases de données
- Installer ou mettre à jour les applications Sage 100 / Sage Batigest Connect sur les postes spécifiés dans le bon de service rempli et signé
- Déployer le site en production dans le cadre de prestation Move to cloud vers votre environnement Azure Sage
- Réaliser la conversion ou la migration des dossiers cités dans le bon de service rempli et signé
- Mettre à jour les modèles de mise en page personnalisés et les différents formats d'import (format Sage et/ou formats paramétrables) utilisés par le client
- Vérifier que les utilisateurs retrouvent leurs accès aux applications et données Sage suite à notre intervention :
 - ouverture des applications métiers Sage (Comptabilité, Gestion, Immobilisations...),
 - ouverture des services connectés (Sage direct, Sage Business Reporting) et Techs partners Sage (Sage Automatisation Comptable)

Particularités Move to Cloud

Les fichiers stockés dans le répertoire **Multimedia** seront repris grâce à notre **utilitaire dédié** si le client bénéficie de l'option Stockage et partage sur sa souscription Sage Partner Cloud.

Si le client utilise **Sage direct** pour gérer les communications bancaires pensez à lui proposer l'utilisation de **Sage Flux Bancaires**. Pour éviter une interruption d'activité bancaire, le déploiement de SFB peut être réalisé en amont de la prestation Move to cloud. Sage est en mesure de vous proposer une prestation complémentaire pour déployer Sage Flux Bancaires.

Les états et connecteurs personnalisés **Sage Business Reporting** On premise ne sont pas repris vers l'environnement Azure pour l'instant.

Nous affectons le statut "**Utilisateur bureau à distance**" à l'utilisateur créé sur SPC. Après une migration des données vers un environnement Azure, il vous restera à contrôler le bon fonctionnement des sauvegardes et les accès des utilisateurs sur la plateforme.

Dans l'attestation de fin de prestation adressée au client nous proposerons un **guide de prise en main de l'environnement SPC** : comment se connecter au portail, gérer les sociétés, gérer les utilisateurs, gérer les échanges de fichiers ...

Important

La prestation dépendra du respect des prérequis, des recommandations demandées, de la connexion internet et de la configuration des postes de travail du client.

La prestation ne concerne que l'évolution d'un logiciel Sage 30/100, Sage 100 i7, Sage 100cloud vers Sage 100 ou Batigest i7 V2 ou Batigest Connect vers Sage Batigest Connect en dernière version.

Si, lors de l'intervention, notre consultant s'aperçoit que l'un des postes ne répond pas aux préconisations en vigueur énoncées dans ce document, renseigné et validé par vos soins, l'installation dudit poste ne pourra être effectuée. Le cas échéant, nous ne pourrions être tenus responsables de la non-installation sur ce même poste.

Sage fournit un setup d'installation de Microsoft SQL Version 2022 (Express et Standard). Vérifiez que l'environnement du client soit dans une version compatible avec SQL 2022. Si les applications doivent être installées sur une autre version de Microsoft SQL, alors il faudra vous munir du support contenant le setup à installer.

Développements spécifiques (non pris en charge)

Si le client dispose de développements spécifiques (Sage 100 Objets Métiers, Transact-SQL, etc.) exploitant les données Sage actuelles, il relève de votre responsabilité de procéder à une réadaptation de ces développements pour les mettre en conformité avec les règles métiers et la nouvelle structure des données des bases SQL Sage.

Les clients ayant des développements spécifiques doivent être pris en charge par le partenaire et non par Sage pour les mises à jour.

Annulation de la prestation

Toute annulation ou report doit être signalé et confirmé par écrit au moins dix (10) jours ouvrés avant la date de prévue.

En cas de non-respect du délai de préavis de dix (10) jours, l'intégralité du prix de la prestation sera décompté par Sage.

Les annulations doivent être faites par courriel à l'adresse **sagemigrationfe@sage.com**. Le délai de préavis court à compter de la date de réception par Sage du courriel.

Sous réserve d'en avoir préalablement informé le Client, Sage se réserve le droit d'annuler une date. Dans cette hypothèse, Sage s'engage à proposer au Client de nouvelles dates de prestations.